



M. Jean-Marie Colot, 1er échevin à Berchem-Sainte-Agathe, Luc Van den Brande, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le Commissaire européen Louis Michel, M. Mohamed Lamine Samake, maire de Grand Dakar et M. Philippe Rossignol, Secrétaire communal à Berchem-Sainte-Agathe

Les communes belges ci-contre ont été sélectionnées dans le cadre de l' appel "Jumelages pour le développement" et ont eu l' occasion de signer un accord avec leur partenaire en présence du Commissaire Louis Michel :

Arlon	Bembekere	Benin
Attert	Bandundu	Congo RDC
Berchem-Sainte Agathe	Grand-Dakar	Sénégal
Braine-le-Comte	Sig-Noghin	Burkina Faso
Ciney	Shabunda	Congo RDC
Evergem	Guaranda	Ecuador
Fernelmont	Tiebele	Burkina Faso
Hannut	Douala	Cameroun
Harelbeke	Eenhana	Namibia
Herzele	Santo Tomas	Guatemala
Koksijde	Galibi	Suriname
La Hulpe	Dosso	Niger
Mont-Sant-Guibert	Kicukiro	Rwanda
Ramillies	Moussodougou	Burkina Faso
Sint-Truiden	Nueva Guinea	Nicaragua
Tintigny	Djidja	Benin
Turnhout	Hanzhong	China
Virton	Tchaourou	Benin

## Trait d'Union



Association  
de la Ville et des Communes  
de la Région  
de Bruxelles-Capitale  
asbl

Rue d' Arlon 53/4 - 1040 Bruxelles  
Fax 02 280 60 90  
welcome@avcb-vsgb.be  
Rédaction : philippe.delvaux@avcb-vsgb.be  
www.avcb.be

Numéro général : 02 238 51 40  
Autres numéros, consultez :  
www.avcb.be > Association > équipe

Publié avec le soutien  
de la Région de Bruxelles-Capitale,  
de Dexia et de Ethias



N° 2008-06  
décembre 2008/janvier 2009

Direction : Marc Thoulen

Coordination : Philippe Delvaux

Rédaction :

Marc Cools, Isabelle Compagnie, Philippe Delvaux,  
Thierry Duquenne, Olivier Evrard, Clarisse Joffin,  
Laurent Joseph, Juliette Lenders, Jean-Michel Reniers,  
Marc Thoulen, Christiaan Van Sumere, Frank Willemans

Traduction :

Liesbeth Vankelecom, Hugues Moïny

Secrétariat :

Céline Lecocq, Chantal Matthys

Gestion des abonnements :

Patricia De Kinne : 02 238 51 49  
patricia.dekinne@avcb-vsgb.be

Trait d'Union est imprimé  
sur papier recyclé à 100 %



## Journées Européennes du Développement AGIR LOCALEMENT POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE GLOBALEMENT

*Les Journées Européennes du Développement (JED), principal évènement organisé par la Commission européenne sur le thème de la coopération au développement, ont tenu leur troisième édition à Strasbourg, du 15 au 17 novembre 2008.*

*Le thème central était cette année "la dimension locale de la coopération au développement", mettant ainsi en lumière le rôle et l'action des gouvernements locaux.*

*L'Association était représentée lors de ces journées par sa Cellule Coopération au développement.*

### Une plateforme

L'évènement a permis de nombreuses rencontres pour autant de moments forts. Parmi ces derniers, citons le lancement de la nouvelle **plateforme européenne des autorités locales et régionales pour la coopération au développement**, à l'initiative du CCRE.

Sa mise en place doit inciter les collectivités territoriales européennes et leurs associations à coordonner et à renforcer leur voix vis-à-vis de l'Union européenne sur tout ce qui touche à la coopération au développement. Elle doit

également faciliter l'échange d'informations, d'expériences et le dialogue entre elles et avec les autres acteurs du développement parmi lesquels les ONG.

La Secrétaire Générale de Cités et Gouvernements Locaux Unis, Mme Elisabeth Gateau, a souligné le besoin de renforcer la participation des collectivités locales du Sud dans les programmes européens pour la coopération au développement: "*La plateforme doit être un relais des collectivités vers nos partenaires du Sud. Elle est un moyen*

**2009**

Ensemble, plantons les racines du futur

Plant vandaag de boom van morgen



Le Président, les membres du Conseil d'administration et le personnel de l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale vous présentent leurs vœux les plus enthousiastes et les plus durables.



De Voorzitter, de leden van de Raad van Bestuur en het personeel van de Vereniging van de Stad en de Gemeenten van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest wensen u een voorspoedig 2009.



concret pour leur permettre de participer davantage aux programmes européens".

La plateforme est soutenue par la Commission européenne pour une période de deux ans, à compter de janvier 2009. Elle permettra donc de constituer une structure organisée de dialogue entre les collectivités territoriales et les institutions.

### Une charte

Les JED ont également été l'occasion de présenter la "**Charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale**", développée sous la présidence française de l'Union européenne. Cette Charte établit des principes et modalités visant une meilleure efficacité de la coopération en appui à la gouvernance locale et à la décentralisation dans les pays partenaires. Ces principes généraux sont la cohérence, la complémentarité et la coordination. Ils sont partagés par tous les acteurs européens du développement. L'intérêt de la Charte réside notamment dans le fait que des autorités locales légitimes et crédibles peuvent disposer d'une plus grande capacité de mobilisation.

Chez nos partenaires des pays en développement, l'autorité locale est plus à même de lutter efficacement contre la pauvreté et les inégalités, à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et à faire respecter les droits de l'homme. D'ailleurs les acteurs impliqués à l'échelon local sont de plus en plus nombreux : organisations internationales, états, autorités locales et territoriales, organisations de la société civile comme du secteur privé. Il est donc nécessaire de trouver des modes d'action cohérents, efficaces et tenant compte des spécificités et points forts de chacun. La Charte a vocation d'être le premier pas vers de meilleures coordinations et harmonisation de l'aide au développement au niveau local, renforçant ainsi son efficacité.

Les actions concrètes que la Charte propose s'inscrivent sur cinq axes:

- 1 Favoriser le dialogue entre le niveau local et les autres niveaux de la gouvernance;
- 2 Développer et soutenir les synergies entre les autorités locales et la société civile;
- 3 Rechercher l'équilibre entre développement économique, équité sociale et environnement;
- 4 Adapter les dispositifs financiers aux situations spécifiques des collectivités locales;
- 5 Renforcer la capacité des autorités locales à dialoguer et à agir.

### De nouveaux jumelages

Enfin, notons que dans le cadre de l'initiative "**Jumelages pour le développement**" lancée par le Commissaire européen Louis Michel, notre Association en collaboration avec sa consœur wallonne s'était fait le relais de cet appel à conclure de nouveaux accords de partenariat avec des communes du Sud et a assisté celles qui souhaitaient introduire un dossier en ce sens, en vue d'officialiser ces nouveaux jumelages lors d'une cérémonie à Strasbourg. La commune de Berchem-Sainte-Agathe a signé, lors de cette cérémonie, un accord de jumelage avec Grand-Dakar au Sénégal, enrichissant ainsi d'un nouveau partenariat une Région riche en la matière.

Au-delà de la portée symbolique d'une telle cérémonie, cette rencontre, souvent la première, entre les élus belges et leurs homologues africains, constitue sans nul doute un premier pas vers un partenariat durable entre collectivités locales du Nord et du Sud. Comme le soulignait Louis Michel dans son allocution de clôture : "*si les 91 000 collectivités locales européennes décidaient de s'engager sur la voie du jumelage avec une ville, une commune, un district, une province, une région du Sud, le monde serait transformé et la pauvreté reculerait.*" Un message qui trouve un écho de plus en plus large dans le paysage communal belge.



Frank Willemans  
Isabelle Compagnie  
Clarisse Joffin  
Laurent Joseph

### Plus d'infos

Les Journées Européennes du Développement et leurs prolongements concrets:

<http://www.eudevdays.eu>

La plateforme européenne des autorités locales et régionales pour la coopération au développement:

<http://www.ccre.org> > toutes les infos > 18/11/2008

La version finale de la Charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale :

<http://www.chartre-coop-gouvernancelocale.eu>